



CONSEIL MUNICIPAL
CE 3 juin 2014

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 3 juin 2014 à 19h00.

Présents :	M. Gilbert Rivard	Maire
	M. Alain Letarte	Conseiller no.1
	M. Sylvain Audet	Conseiller no.2
	M. Jean-Pierre Julien	Conseiller no.3
	Mme Isabelle Proulx	Conseillère no.4
	Mme Sylvie Lafortune	Conseillère no.5
	Mme Solange Gamache	Conseillère no.6

Monsieur le maire Gilbert Rivard préside la séance tandis que madame Lise Boucher agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés. 333-2014

Sur proposition de madame la conseillère Isabelle Proulx, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté ci-après et monsieur le maire demande d'ajouter le point 8.1 à huis clos.



**VILLE DE DUPARQUET
ORDRE DU JOUR
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil - Hôtel de Ville de Duparquet
Mardi le 3 juin 2014 à 19 h 00**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Séance régulière du 6 mai 2014

4. CORRESPONDANCE

4.1 PIQM sous-volet 1.5 Décision du MAMROT

4.2 Sûreté du Québec : invitation

4.3 Municipalité de Taschereau : réfection d'un pont sortie du village

4.4 BIBLIO Duparquet remporte un Biblio de Bronze

5. FINANCES

5.1 Approbation de la liste des comptes du mois de mai 2014 : (51 111,45\$)

5.2 Desjardins : renouvellement marge de crédit opération

5.3 Desjardins : extension du prêt temporaire Avenue du Boisé

6. AFFAIRES COURANTES

- 6.1 Bibliothèque : Programme d'aide aux immobilisations
- 6.2 Bibliothèque : ordinateur
- 6.3 Politique familiale et des aînés (membre du conseil responsable, chargé de projet)
- 6.4 Corvée : ménage et embellissement

7. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

8. PAROLE AU PUBLIC

- 8.1 HUIS CLOS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Rés. 334-2014

3.1 SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1^{ER} AVRIL 2014

Les conseillers et conseillères de la Ville ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de madame Isabelle Proulx, secondé par monsieur le conseiller Alain Letarte, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 6 mai 2014.

4. CORRESPONDANCE

4.1 PIQM SOUS-VOLET 1.5 DÉCISION DU MAMROT

Information est donnée aux membres du conseil à l'effet que la demande d'aide de soutien financier adressée au MAMROT, pour le renouvellement de la conduite d'aqueduc CA-60 sous la rue Desmarais, a été refusée.

4.2 SURETÉ DU QUÉBEC : INVITATION

Les membres du conseil sont informés d'une invitation à assister à une rencontre convoquée par la Sûreté du Québec; réunion qui aura lieu le 17 juin à 19h00 à Macamic, secteur Colombourg.

4.3 MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU : RÉFECTION D'UN PONT SORTIE DU VILLAGE

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports du Québec (MTQ) a pour projet de faire la réfection du pont (numéro 310) qui est situé à la sortie Est du village de Taschereau;

CONSIDÉRANT QUE selon les scénarios du MTQ, il y aurait une déconstruction complète du pont et un projet de contournement de la route 111 par les chemins de Languedoc, Guyenne, et ensuite Launay;

CONSIDÉRANT QUE ce contournement de la Route 111 entrainerait un détour de 33 kilomètres, qui se ferait au moins au deux tiers sur une route de gravier;

CONSIDÉRANT les coûts et la perte de temps qu'engendre ce détour pour les travailleurs et les gens de tout l'Abitibi-Ouest qui doivent se rendre vers Amos;

CONSIDÉRANT les pertes économiques pour les commerces des entreprises de la MRC d'Abitibi-Ouest qu'entrainerait ce projet de contournement;

CONSIDÉRANT les coûts de perte d'achalandage qu'entrainera ce projet pour le camping de Taschereau qui est situé tout près du pont et dont les campeurs de l'Abitibi-Ouest qui devront faire un détour de 57 kilomètres pour s'y rendre;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de ce pont peut avoir une incidence sur l'achalandage touristique en Abitibi-Ouest;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de ce pont entrainerait une perte d'achalandage pour l'entrée Nord du Parc d'Aiguebelle;

Rés.335-2014

À CES CAUSES, il est proposé par madame la conseillère Sylvie Laforture, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet et résolu unanimement que la Ville de Duparquet appuie la Municipalité de Taschereau dans sa demande au Ministère des Transports du Québec d'envisager d'autres alternatives concernant la réfection du pont numéro 310, à Taschereau, que le contournement vers les chemins de Languedoc, Guyenne et Launay.

4.4 BIBLIO DUPARQUET REMPORTE UN BIBLIO DE BRONZE

Attendu que la Ville a été informée que BIBLIO Duparquet a remporté un Biblio de Bronze dans la catégorie *Bibliothèques municipales*; et que la Ville est fière de cette performance.

Rés.336-2014

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien, secondé par madame la conseillère Solange Gamache et adopté unanimement d'adresser, au nom du conseil municipal, une lettre de félicitation à l'équipe des bénévoles de la BIBLIO.

5. FINANCES**Rés.337-2014****5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE MAI 2014 : (51 111,45 \$)**

Proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien, secondé par monsieur le conseiller Alain Letarte et unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés. Le montant des comptes à payer pour ce mois est 51 111,45 \$.

COMPTES À PAYER EN MAI 2014

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
Abinord	Gants	67,78 \$
Aréo-Feu	Vérification App. respiratoire	394,71 \$
Alain Gagné	Concassé / niveleuse	1 204,37 \$
Brigade incendie	Rencontre / formation	158,00 \$
Brigade incendie	Feu cheminée	378,00 \$
Brigade incendie	Visite Prévention	798,00 \$
Bell Mobilité	Cellulaire	104,91 \$
Costello Donald	Contractuel	400,00 \$
Costello Donald	Contractuel	400,00 \$
Costello Donald	Pompe	115,00 \$
Cia Informatique	Poste inspecteur	25,87 \$
Commission Scolaire	Subvention cour école	5 000,00 \$
De Blois, Bérubé, Lavigne	Modification	143,72 \$
Deneigement Tony Bouchard	Dégel de tuyau (Gravel Resto)	264,44 \$
Dubé Larry	Dégeler ponceau	39,00 \$
Dubé Larry	Pompe	65,00 \$
Équipement Élément	Brosse	1 522,98 \$
Garage Macameau	Essence	131,01 \$
Garage Macameau	Essence	130,01 \$
Garage Macameau	Essence	148,30 \$
Gilbert Rivard	Frais déplacements	255,44 \$
Gojit	Transport	229,86 \$
Larouche Bureautique	Photocopieur	186,66 \$
Legault, Savard, Bélanger	Service professionnels	1 552,16 \$
Les Entreprises J.L.R	Contrat cueillette	2 346,48 \$
Location Lauzon	Dégel de conduite	45,67 \$
Pelletier Mylène	Entretien ménager	150,00 \$
Pelletier Mylène	Entretien ménager	150,00 \$

Poste Canada	Timbres	97,73 \$
Produit Pétrolier Harricana	Garage	316,73 \$
Produit Pétrolier Harricana	Diesel	54,87 \$
Quincaillerie Palmarolle	Clôture	43,68 \$
Quincaillerie Palmarolle	Pelle	42,52 \$
Raymond Bérubé	Sables tamisé	762,83 \$
Raymond Bérubé	Camion neige	2 834,13 \$
Raymond Bérubé	Camion neige	4 666,55 \$
Raymond Bérubé	Calvette	396,66 \$
Remorquage 2000	Camion JLR	724,34 \$
Registre Foncier	Avis mutation	8,00 \$
Registre Foncier	Avis mutation	12,00 \$
Réseau Biblio	Contribution bénévolat	30,00 \$
Service D'Incendie Palmarolle	Entraide	524,00 \$
Revenu Québec	TPS-TVQ Intérêt	91,81 \$
Sécurité Publique	Police 30 juin 14	21 625,00 \$
Sun Média	Avis d'élection	632,36 \$
Sun Média	Avis d'élection	142,57 \$
Xylem	Contrat entretien / réparation	1 698,30 \$
TOTAL DES COMPTES :		51 111,45 \$

5.2 DESJARDINS : RENOUVELLEMENT DE LA MARGE DE CRÉDIT OPÉRATION

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet désire renouveler sa marge de crédit opérations auprès de la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest;

Rés.338-2014

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sylvie Lafortune, appuyé par madame la conseillère Isabelle Proulx et unanimement résolu de renouveler la marge de crédit de 150,000 \$ à la caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest et d'autoriser monsieur le maire Gilbert Rivard et la directrice générale Lise Boucher à transmettre et signer tous les documents nécessaires au renouvellement de cette dernière.

5.3 DESJARDINS : RENOUVELLEMENT DU PRÊT TEMPORAIRE AVENUE DU BOISÉ

ATTENDU un prêt temporaire de 267 125 \$ pour financer l'avenue du Boisé et ce prêt est échu depuis le 14 mai 2014;

ATTENDU que le MAMROT lancera un appel de propositions en octobre 2014 pour le financement de 2 emprunts, dont celui-ci;

Rés.339-2014

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Audet, appuyé par madame la conseillère Solange Gamache et unanimement résolu de prolonger sur une période de 12 mois le prêt temporaire de 267 125 \$ à la caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest et d'autoriser monsieur le maire Gilbert Rivard et la directrice générale Lise Boucher à transmettre et signer tous les documents nécessaires au renouvellement de ce dernier.

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 BIBLIOTHÈQUE : PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS

Attendu que la Ville désire se prévaloir du programme d'aide aux immobilisations pour les améliorations au bâtiment à la bibliothèque;

Rés.340-2014

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Isabelle Proulx, secondé par madame la conseillère Solange Gamache et adopté unanimement :

DE mandater le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, par son directeur général M. Louis Dallaire, à produire, au nom de la Ville de Duparquet, une demande de subvention au ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre de ses « Programme aux initiatives de partenariat » et en conformité avec le « Programme d'aide aux immobilisations »;

QUE la demande consiste à effectuer les travaux d'améliorations au bâtiment de la bibliothèque décrits dans le tableau ci-joint pour un coût total de 26 988 \$:

**PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS
AMÉNAGEMENT BIBLIOTHÈQUE
TABLEAU DES COÛTS**

TRAVAUX	ENTREPRENEUR	COÛT - SOUMISSION
Toiture de la bibliothèque et accès aux personnes handicapées :	Construction Sylvain Costello Michel Gibouleau	17 944,00 \$ Le coût inclus les taxes non-récupérables
Mise aux normes des réservoirs d'huile à chauffage Disposition des huiles et/ou des vieux réservoirs d'huile à chauffage	Yves Patry plomberie & chauffage Régie interne Ville Duparquet	4 772,00 \$ 2 000,00 \$ Le coût inclus les taxes non-récupérables
CONTINGENCES 10%		2 272,00 \$
TOTAL DES COÛTS PROJETTES ET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION :		26 988,00 \$ Le coût total inclus les taxes non-récupérables

QUE la Ville de Duparquet s'engage à supporter les coûts de ces travaux moins le montant de la subvention accordée;

Que monsieur le maire Gilbert Rivard et la directrice générale Lise Boucher soient autorisés à représenter la Ville de Duparquet et signer toute documentation relative à ce projet.

6.2 BIBLIOTHÈQUE : ORDINATEUR

Attendu que l'ordinateur destiné à la gestion des transactions à la bibliothèque est devenu désuet et qu'une mise aux normes s'impose à ce niveau;

Attendu que des appels d'offres pour la fourniture d'un ordinateur et l'installation des logiciels et que le résultat des appels d'offres se résume dans le tableau ci-joint;

RÉSEAU BIBLIO	JONATHAN INFORMATIQUE	CIA INFORMATIQUE
840,00 \$	809,99 \$ <u>50,00 \$</u> 859,99 \$	799,00 \$
Quincaillerie et transfert des données et programmes	Quincaillerie et transfert des données et programmes	Quincaillerie

Rés.341-2014

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sylvie Lafortune, secondé par madame la conseillère Isabelle Proulx et adopté unanimement que la proposition du Réseau Biblio soit retenue au montant de 840 \$ incluant l'ordinateur et le transfert des données et programmes.

6.3 POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS (MEMBRE DU CONSEIL RESPONSABLE, CHARGÉ DE PROJET)

MEMBRE DU CONSEIL RESPONSABLE

Attendu que la Ville de Duparquet accorde de l'importance dans l'amélioration des conditions de vie et inclut les aînés dans la vie sociale de la communauté;

Attendu que le conseil municipal a créé 2 postes des familles et des aînés au sein du conseil pour assurer le suivi de l'ensemble des activités touchant la vie des familles et des aînés dans la Ville;

Rés.342-2014

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Solange Gamache, secondé par madame la conseillère Isabelle Proulx et résolu unanimement de désigner 2 personnes du conseil municipal soit monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien et monsieur le maire Gilbert Rivard comme responsables des questions liées à la famille et du dossier des aînés.

CHARGÉ DE PROJET

Attendu qu'il est requis que la Ville a besoin d'un chargé de projet au sein du comité de pilotage afin de planifier et organiser les réunions selon les échéanciers prévus pour réaliser la politique familiale et des aînés;

Attendu que la Ville souhaite rémunérer un ou une chargé (e) de projet pour la charge de travail supplémentaire qui sera financé à même la subvention à confirmer du Ministère de la famille;

Attendu que madame Danielle Jolin s'est dit intéressée à participer au sein du comité à l'élaboration de ladite politique et assumer les fonctions de chargé de projet en même temps;

Rés.343-2014

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Alain Letarte, secondé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien et adopté unanimement de voter une dépense salariale pour la chargée de projet d'approximativement 200 heures à 20 \$ l'heure incluant les bénéfices marginaux;

6.4 CORVÉE : MÉNAGE ET EMBELLISSEMENT

Il est discuté de l'organisation d'une corvée d'embellissement dans les parcs et places publiques et de rassembler un groupe de bénévoles pour le faire les 13 et 14 juin 2014. Que l'appel à tous soit publié sur Facebook et qu'un dîner hot dog sur le BBQ soit offert aux bénévoles par la même occasion.

7. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur Alain Letarte informe que le Club de Golf Duparquet souligne son ouverture officielle le 20 juin 2014 par un 5 à 7 et la population est invitée pour l'ouverture du terrain à 18h00 où il est offert à tous l'occasion de jouer au golf.

De plus, M. Letarte souligne l'accueil et le service impeccable reçu de la part de l'Âge d'Or pour le souper organisé dans le cadre de la semaine des municipalités.

Rés.344-2014

À cet égard, il est proposé par monsieur le conseiller Alain Letarte, secondé par madame la conseillère et résolu unanimement d'adresser une lettre de remerciement.

Monsieur Sylvain Audet soulève la problématique que les véhicules circulant sur le chemin du Lac circulent à toute allure et dépasse largement la vitesse permise de 50 km heure. Il est suggéré d'apposer des pancartes de signalisation pour sensibiliser la population à réduire la vitesse.

Madame Sylvie Lafortune souligne le fait d'un événement organisé pour les retrouvailles d'anciens travailleurs Normick Perron inc.; à cet effet, il sera adressé une lettre de félicitations au nom de la Ville de Duparquet.

Madame Solange Gamache informe de la programmation des festivités de la St-Jean-Baptiste organisées par le Comité des Loisirs : en après-midi les jeux

gonflables & jeux d'eau,, souper méchoui à 20\$ pour les adultes et 12\$ pour les enfants; en soirée il y aura le feu de joie, des feux d'artifices ainsi qu'un orchestre.

8. PAROLE AU PUBLIC

- Questionnement sur les travaux prévus sur la rue Desmarrais;
- 3 raccordements privés au réseau d'aqueduc;
- Déficiences sur les terrains privés dû aux travaux sur les chemins du Lac et Massicotte;

8.1 HUIS CLOS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés.345-2014

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de madame la conseillère Isabelle Proulx, secondé par madame la conseillère Sylvie Lafortune, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 21h30.